

## AU JOUR LE JOUR

### BONFIELD

Le 16 avril a eu lieu l'installation du conseil de l'Union St-Joseph du Canada de Bonfield. Le président, M. J. B. Pigeon, ancien citoyen de la ville d'Ottawa, devenu l'un des plus prospères marchands de Bonfield, était au fauteuil de la présidence. Dans une heureuse improvisation, il s'est dit très joyeux de constater la présence de M. Mageau, maire de Sturgeon Falls, de M. le Dr Bédard, de North Bay, du trésorier général, l'échevin Pinard, d'Ottawa, ainsi que de l'inspecteur général, M. C. S. O. Boudreault. Il a remercié aussi M. le curé Sudre pour l'intérêt qu'il porte à la Société. Ceci, a-t-il dit, présente l'inspecteur général à l'assemblée. Celui-ci, après quelques paroles d'introduction, a fait l'installation des officiers suivants :

Chapelain, Rév. M. Sudre ; président, M. J. B. Pigeon ; 1er vice-président, M. Alex. Wilson ; 2me vice-président, M. Hercule Soulière ; secrétaire, M. L. P. Thériault ; trésorier, M. Jos. Beaudoin ; receveur, M. Médéric Dupuis ; visiteurs de malades, MM. Jos. Tremblay et Jos. Schryer ; commissaire-ordonnateur, M. Solomon Foisy ; censeurs, M. Ovila Foisy et Rév. M. Sudre.

L'inspecteur a expliqué ensuite les devoirs de chaque officier. Il a insisté sur la nécessité de la coopération des membres à la bonne administration d'un conseil et sur le soin qu'il faut mettre à la stricte observance des règlements de la formule n° 15, surtout en ce qui concerne les bénéficiés en maladie. Les censeurs, a-t-il dit, sont responsables des finances du conseil. L'inspecteur a étudié ensuite rapidement la situation des Canadiens-français dans l'Ontario, et a parlé de l'œuvre importante de l'Union St-Joseph du Canada, qui a été le véritable trait d'union entre le Congrès d'Education et la population française.

Le Rév. M. Sudre, le dévoué curé de Bonfield, s'est déclaré au comble de la joie de voir l'Union St-Joseph du Canada solidement établie à Bonfield. Pour lui, la posture d'un Canadien, c'est d'être debout en face de ses droits, et il n'a jamais favorisé cet esprit qui veut que l'on s'aplatisse devant les autres invariablement. On veut nous enlever notre langue, et peut-être, dit-il, notre religion. N'est-il pas temps, donc, de travailler de concert pour le maintien de nos droits? Il souhaite longue vie à la Société et à ceux qui la dirigent si habilement.

Le président du conseil, M. Pigeon, exprime le plaisir qu'il éprouve de présenter le maire Mageau, de

Sturgeon Falls. Ce dernier se lève au milieu des applaudissements et débute en félicitant le conseil n° 203 de son succès. Il désire faire quelques remarques au point de vue financier. Il appartient à plusieurs autres sociétés et regrette depuis longtemps de voir les vastes sommes d'argent que nos jeunes gens versent dans le gousset étranger. Il ne faut pas oublier que dans la majorité des cas, cet argent prend la route des Etats-Unis, et que l'on y construit là-bas des Collèges qui ont, pour la plupart, pour but premier, la guerre à la langue française. Au contraire, lorsque l'on appartient à l'Union St-Joseph du Canada, on a au moins la satisfaction de savoir que notre argent est prêté aux municipalités canadiennes-françaises, ou bien qu'il est employé à la construction de couvents ou d'églises sous la direction des nôtres. Notre argent, en un mot, reste dans le pays et sert à faire fructifier des œuvres franco-canadiennes. Il est fier d'admettre que l'Union St-Joseph du Canada fut le berceau du Congrès d'Education. Les deux œuvres sont liées le plus étroitement possible. Il a visité Kent et Essex et a vu le progrès accompli sous l'initiative de l'Union St-Joseph et de l'Association d'Education. Si nous avons perdu quelques privilèges, cela est dû au manque d'organisation. Maintenant, nous sommes unis, soyons en garde. Cessons nos divisions et marchons la main dans la main pour le maintien de nos libertés. En un mot, soyons de vrais fils de nos ancêtres.

M. l'échevin Pinard félicite les orateurs qui l'ont précédé. Nul doute, dit-il, que vous appréciez les grands progrès de la Société. Nous sommes une armée de 26.600 membres, et le recrutement accuse un progrès et un développement surprenant. L'Union St-Joseph du Canada peut rivaliser avec n'importe quelle société. Dans quelques phrases bien dites, l'orateur fait une intéressante récapitulation de l'ère progressive de la Société. Il y a 600 bureaux actuellement, et c'est pour lui un plaisir réel que de pouvoir greffer l'une des plus belles branches au tronc prodigieux de l'arbre de la St-Joseph. Il fait allusion à la partie financière, à l'augmentation du capital de la Société, au succès de la propagande, et il termine son superbe discours en offrant au conseil de Bonfield de gagner une bannière pour admission de 35 nouveaux membres.

M. le Président Pigeon accepte l'offre du trésorier et présente M. le Dr Bédard.

Ce dernier se félicite d'appartenir à l'Union St-Joseph du Canada depuis des années. Elle est une des plus belles parmi nos sociétés nationales, dit-il. Il fait l'éloge des

officiers locaux, parle de la Société au point de vue social, économique et pratique. Il fait allusion à l'avenir des Canadiens-français dans l'Ontario et dit : "Est-il bien souriant, cet avenir, et n'est-il pas vrai qu'à la lumière des faits et de la raison, il n'apparaît pas trop brillant? L'ennemi est à nos portes. En face de ce danger, l'une des planches de salut, c'est l'Union St-Joseph du Canada."

M. Pigeon termine la série des discours par un appel chaleureux aux Canadiens d'entrer dans les rangs de la Société. Que chacun de nous, dit-il, se donne la peine d'enrôler un membre, et cet effort aura pour effet un accroissement sérieux de nos forces. Plus que jamais, le premier devoir du Canadien est d'appartenir à une société canadienne-française. Il reprend son siège au milieu des applaudissements.

M. Bédard, un jeune Français, se dit heureux d'être de la grande famille canadienne. Il évoque de patriotiques souvenirs, fait allusion à des faits d'armes historiques, et exhorte les Canadiens à ne pas perdre courage, car l'avenir est à eux.

La journée se termina par un superbe euchre où la population de Bonfield réunie, tout en s'amusant, contribua une jolie somme au fonds de l'église et de la Société, et inaugura une propagande promettant beaucoup pour la Société dans cette région.



RÉV. CHS A. PERREAULT,  
Curé de St-Alphonse de Granby.

### ST-GILLES DE LOTBINIERE.

Dimanche, 19 mars, fête de St-Joseph, avait lieu à St-Gilles la bénédiction solennelle d'une bannière de l'Union St-Joseph du Canada.

C'est M. l'abbé Paquet, curé de la paroisse et chapelain du conseil local, qui a fait la bénédiction ; celle-ci fut suivie du salut du Très Saint Sacrement.

Plusieurs hymnes et cantiques furent chantés, entr'autres "En avant, marchons", par M. Honoré

Parent, et "Joseph, ô vrai modèle", par M. François Tailleux.

M. le curé fit le sermon de circonstance, dont nous donnons ici un résumé bien imparfait. Tout d'abord, il félicite les sociétaires de leur générosité, qui a permis l'achat de ce joli drapeau. Parlant ensuite des bienfaits que peut rendre une société mutuelle du genre de l'Union St-Joseph du Canada, il dit que non seulement elle est appelée à rendre de grands services aux veuves et aux orphelins advenant la mort de leur seul soutien, mais qu'elle est aussi une sauvegarde pour notre religion et notre nationalité, puisqu'elle n'admet dans ses rangs que des catholiques pratiquants et des Canadiens-français. Il classe en trois catégories les sociétés mutuelles d'assurance :

Premièrement : celles qui promettent beaucoup d'avantages, qui promettent beaucoup d'or, moyennant de légères contributions, celles où, dans les assemblées, sous le secret du serment, on trame les pires complots, où on ne parle de Dieu que pour le blasphémer et de la religion catholique que pour la combattre. Ce sont les sociétés défendues, telle la franc-maçonnerie, qui est l'auteur de l'emprisonnement de notre vénéré chef le Souverain Pontife, et de toutes les misères de notre mère-patrie, la France.

Deuxièmement : celles où toutes les nationalités et toutes les religions sont bonnes, pourvu que l'on paie ses contributions régulièrement, celles où, dans les réunions, il est défendu de prononcer le nom de Dieu. Ce sont les sociétés neutres, où il est dangereux d'entrer pour un Canadien-français catholique, soucieux de sa langue et de sa religion.

Troisièmement : celles dont les avantages, au premier abord, paraissent moins forts, mais qui sont plus avantageuses que les deux autres au point de vue de notre religion. Ce sont les sociétés canadiennes françaises catholiques, qui ont pour but de défendre notre sainte religion et notre belle langue française dans les rudes attaques qu'elles ont à subir de la part de nos ennemis, tout en aidant le père de famille à nourrir son épouse et ses enfants dans le cas de maladie et en donnant le pain quotidien à la veuve et à l'orphelin après la mort du soutien de la famille.

M. le curé termine en remerciant les étrangers et les paroissiens qui ont bien voulu assister à cette fête et en les encourageant à faire partie de ces sociétés catholiques de préférence aux sociétés neutres.

Le conseil de St-Agapit était représenté par M. le Dr J. P. Paradis, médecin examinateur, M. Francis Roger, secrétaire, M. Arthur Olivier, visiteur, et MM. Edmond Paquet et Wilfrid Marois.

Bien que le conseil de St-Gilles ne date que du mois d'août de l'an dernier, il compte déjà près de 50 membres.

St-Gilles, 20 mars 1911.